

SE DIVERSIFIER DANS LA PRODUCTION DE VEAUX DE LAIT SOUS LA MÈRE :

Une garantie de revenu, sécurisé en temps de crise

Producteurs de broutards, face :

- ➔ à la disparition des mécanismes de soutien des prix, et donc des cours très sensibles aux marchés et aux fluctuations des équilibres offre – demande,
- ➔ à des crises sanitaires de plus en plus fréquentes,

Après les crises « ESB » de 1996 et 2001, qui avaient surtout touché les productions d'animaux finis non démarqués, ce sont plus récemment les maladies sur animaux vivants (fièvre aphteuse puis fièvre catarrhale ovine), qui perturbent la commercialisation des broutards. Ces derniers sont d'autant plus exposés à ces crises, qu'ils sont principalement orientés vers l'export. Ils subissent de plein fouet les décisions des pays en matière de circulation des animaux.



vous vous posez la question de diversifier votre production pour sécuriser votre revenu. Dans ce cadre, la production de veaux de lait trouve toute sa place.

Le présent document en expose les arguments essentiels et donne quelques conseils pour réussir dans cette production .

4 bonnes raisons de vous diversifier en veaux de lait sous la mère

Un marché très porteur

Le veau de lait est positionné sur le marché français. Il bénéficie de deux filières Label Rouge, « Le Veau Sous La Mère » et « Veau Fermier du Limousin Blason Prestige », bien structurées, offrant une contractualisation de la production jusqu'à la distribution, et des débouchés non saturés. En 2006, celles-ci ont concerné 5 500 éleveurs, plus de 37 000 veaux labellisés et plus de 1 000 points de vente. Plus globalement, c'est toute la production qui bénéficie de la plus value qui en découle. Pourtant, le manque de production à certaines périodes constitue le principal frein au développement de ces filières.

Des prix de vente rémunérateurs et constamment orientés à la hausse

Comme le montre la figure ci-dessous, depuis plus de 10 ans, les cours du veau de lait n'ont cessé d'augmenter et ont résisté remarquablement à toutes les crises qui ont secoué la viande bovine.

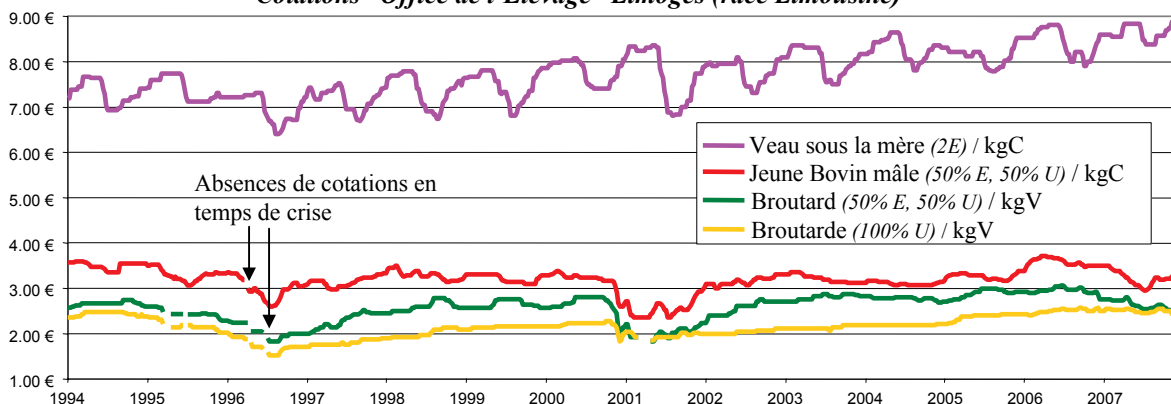
Une meilleure plus value à l'échelle de votre exploitation

Sans augmentation de surface ni de cheptel, la mise en place de cette production permet de dégager un revenu supérieur (voir résultats économiques page 4).

Une trésorerie rapidement disponible

En élevage allaitant, le veau de lait bénéficie du cycle de production le plus court : 4 à 5 mois.

Cotations "Office de l'Élevage" Limoges (race Limousine)



Avant de vous lancer, des préalables à considérer

Vérifier que votre exploitation s'y prête

Se diversifier en veaux de lait sera d'autant plus facile que :

- vous êtes prêt à consacrer un peu plus de temps à votre troupeau,
- vous avez des vèlages d'été, d'automne ou de début d'hiver,
- vous pouvez aménager des cases à veaux à proximité des vaches,
- vous disposez de surfaces pâturables proches des bâtiments.

Viser un produit qui réponde à la demande

Ce projet doit être réfléchi en étroite collaboration avec votre organisation de producteurs.

Le veau de lait doit présenter :

- Un poids de carcasse compris entre 120 à 150 kg à un âge de 4 à 5 mois ;
- Une couleur de viande : blanc (1) ou rosé clair (2) ;
- Une conformation : E ou U ;
- Un état d'engraissement : ciré (2) ou couvert (3).

L'importance de ces critères est illustrée dans le tableau ci-contre.

La vente doit se faire en priorité sur des périodes déficitaires.

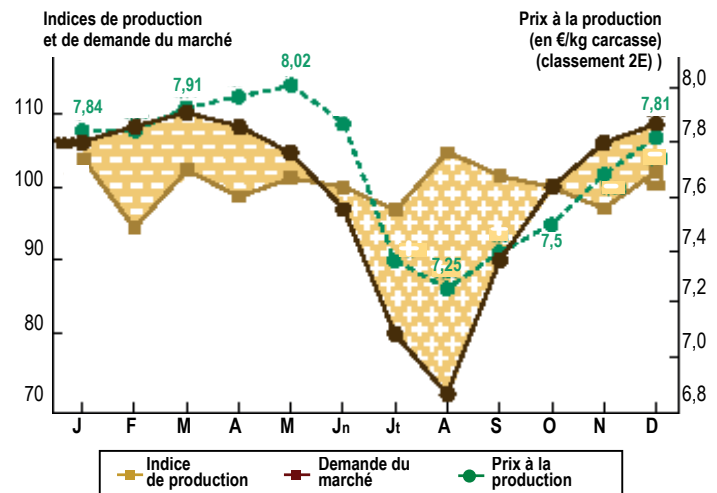
Actuellement, comme l'indique la figure ci-contre, ce déficit se situe de novembre à mai. Bénéficiant de prix élevés, cette période de vente implique des vèlages de juillet à janvier.

Fourchettes de prix selon couleur de viande et conformation. (Source CIVO)

Cotations moyennes / kgC de janvier à nov. 2007 bassin Limousin Périgord

couleur	conformation			
	E (excellente)	U (très bonne)	R (bonne)	O (assez bonne)
1 (blanc)	9.29 €	8.25 €	7.08 €	5.30 €
2 (rosé clair)	7.94 €	7.38 €	6.22 €	4.60 €
3 (rosé)	6.39 €	5.64 €	4.59 €	4.39 €
4 (rouge)	4.46 €	3.78 €	3.61 €	3.51 €

Equilibres « production – demande – prix » en 2006 (Source CIVO)



Avoir une idée de la plus value espérable à l'animal

La démarche présentée ici s'appuie sur des données observées en race Limousine. Elle vise à chiffrer, en partant d'un nourrisson, la valorisation espérable de l'animal selon qu'il sera conduit en veau de lait ou en broutard. Sont prises en compte :

- les charges spécifiques de chaque production : coûts alimentaires (mère et veau), coûts d'élevage (sanitaire),
- la prime à l'abattage du veau de lait (PAB).

	VSLM (mâles, femelles)	Broutards (315 kg vif)	Broutards (300 kg vif)
Coûts alimentaires	244 €	90 €	105 €
Coûts d'élevage	31 €	5 €	5 €
PAB	- 50 €		
TOTAL	225 €	95 €	110 €

Valorisation comparée à l'animal selon différents niveaux de prix du veau de lait sous la mère (VSLM)

Prix VSLM mâle 140 kgC		Prix d'équivalence Broutard 315 kg Vif	
/kgC	€/Tête	/kg Vif	€/Tête
6.00 €	39.40 F	2.25 €	14.80 F
7.50 €	49.20 F	2.92 €	19.15 F
9.00 €	59.00 F	3.59 €	23.55 F

Prix VSLM femelle 135 kgC		Prix d'équivalence Broutarde 300 kg Vif	
/kgC	€/Tête	/kg Vif	€/Tête
6.00 €	39.40 F	2.32 €	15.20 F
7.50 €	49.20 F	3.00 €	19.70 F
9.00 €	59.00 F	3.67 €	24.05 F

Pour obtenir la même marge, quand un veau de lait est valorisé 1 260 €, il faudrait vendre le broutard 1 130 €. Cela ne tient pas compte du différentiel de temps de travail.

Comment démarrer la production ?

Il est possible, dans un premier temps, d'essayer la production de veaux de lait sans gros investissements. **Voici les principales recommandations.**

Où loger les animaux ?

En attente d'aménagements plus rationnels, vous pouvez :

- **En stabulation libre**, constituer des lots de vaches destinées à la production de veaux de lait en isolant une ou plusieurs travées. Utiliser les boxes à veaux existants en les compartimentant s'ils sont trop grands. La tétée aura lieu au cornadis ou, à défaut, en liberté surveillée sur l'aire paillée.
- **En étable entravée**, aménager sommairement des cases à l'arrière des vaches ou dans des stalles non utilisées.



Réglementation

- ✓ Case individuelle autorisée jusqu'à 8 semaines
- ✓ 1,5 à 1,8 m² par veau selon le poids
- ✓ Attache et muselière non autorisées

Recommandations

- ✓ Cases collectives : éviter de dépasser 5 veaux par case
- ✓ Lots les plus homogènes possible en âges et poids
- ✓ Bonne aération du local, sans courant d'air

Quels veaux choisir ?

Pour une valorisation optimale du veau, vous devez tenir compte :

- de sa date de naissance pour vendre en période de cours élevés ;
- de son type génétique : préférer les animaux à bonne conformation avec une aptitude à bien se finir tôt ;
- des qualités d'élevage de sa mère : docilité, qualités maternelles et production laitière.

Selon votre stratégie de production,

vous pouvez choisir de produire des veaux sous la mère :

- à partir des vaches de réforme de manière à commencer leur finition pendant la lactation ;
- en privilégiant les mâles ou les femelles, selon les cours des autres productions ;
- en triant les veaux nés sur une courte période, en cohérence avec votre organisation du travail et les périodes de cours favorables.



Quelle conduite adopter ?

Faire téter à satiété un lait de qualité régulière

- en soignant l'alimentation des vaches en lactation : fourrages de qualité et complémentation azotée pour équilibrer la ration ;
- En pratiquant le multiallaitement (faire téter d'autres vaches en plus de la mère) ;
- En ayant éventuellement recours au lait reconstitué.

Préparer correctement le lait reconstitué

Pour obtenir un mélange homogène, il faut diluer la poudre dans de l'eau à 65 °C et brasser énergiquement durant plusieurs minutes. Le lait sera distribué entre 38 et 40° C.

Le cahier des charges du label rouge autorise l'utilisation de poudres de lait agréées dans la limite de 35 kg par veau.

Respecter, matin et soir, des heures régulières de tétée. Une tétée du soir peut néanmoins être supprimée une fois par semaine.

Assurer une litière propre et mettre de l'eau à disposition.

Eviter les stress. Les changements de conduite ou d'environnement dégradent la croissance et la qualité.

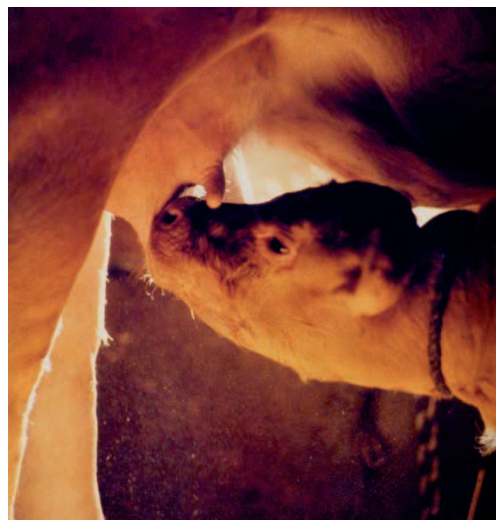
Piloter les apports de fer

Le fer fait rougir la viande, mais il est nécessaire à une bonne croissance. Concilier croissance et viande claire à l'abattage suppose :

- **d'éviter l'accès des veaux aux sources de fer parasite** : barrières et objets métalliques, murs sales, paille terreuse, sol en terre battue, foin et ensilages. Habiller si nécessaire les murs et les barrières (bois, polyéthylène, PVC, ...).

Le fer contenu dans la paille n'est pas assimilable. La consommation de paille propre n'altère donc pas la couleur de viande.

- **de maîtriser l'anémie précoce.** Le diagnostic par hémocrites permet de mesurer l'état d'anémie et de quantifier les apports de fer nécessaires. A défaut, intervenir dès les premiers symptômes (perte d'appétit, muqueuses blanches, poil de lièvre, ...).



S'inscrire durablement dans une production mixte « veaux de lait sous la mère + broutards »



Les Réseaux d'Élevage Bovin Viande du Limousin suivent depuis de nombreuses années des élevages à orientations de productions différentes. Ces suivis permettent de décrire, sous forme de « **cas-type** », leur fonctionnement et d'en déterminer leurs potentialités technico-économiques.

Quels résultats économiques espérer ?

En 2006, malgré une conjoncture très favorable au broutard, la marge nette par UGB espérable d'un système mixte a été supérieure de 14 % à celle d'un système naisseur (cf. tableau ci dessous).

Données Réseaux d'Élevage Bovin Limousin – Conjoncture 2006 –

Système de production	Destination des produits	Indicateurs par UGB		
		Produit bovin ⁽¹⁾	Marge nette ⁽²⁾	Travail d'astreinte ⁽³⁾
Naisseur (broutards)	100 % broutards	900 €	690 €	13 à 15 heures
Mixte veaux de lait + broutards	50% VSLM 50 % broutards	1065 €	830 €	30 à 35 heures
Veaux de lait	100% VSLM	1265 €	1010 €	50 à 55 heures

(1) Y compris aides bovines (PMTVA + PAB) (2) Marge nette = produit bovin – charges opérationnelles – charges de structure
(3) Soins quotidiens aux animaux, alimentation, paillage, surveillance du troupeau, etc.

Comment adapter votre système de production ?

Raisonner les périodes de vêlages

Elles doivent tenir compte à la fois des périodes de ventes favorables des veaux et de l'organisation du travail sur l'exploitation.

Concilier deux orientations génétiques

La production de veaux de lait valorise bien les animaux à forte orientation « viande précoce ». Il convient d'en tenir compte dans le choix du taureau utilisé pour cette production, l'idéal étant l'utilisation de taureaux d'insémination agréés « veaux de boucherie ».

Introduire des laitières dans le troupeau

Elles apportent du lait complémentaire nécessaire à la bonne croissance des veaux et permettent de réduire le coût lié à l'achat de lait reconstitué. Il convient de les alimenter comme des laitières et non comme des allaitantes.

Adapter les bâtiments

Autant il est concevable d'aménager sommairement quelques cases collectives pour une production ponctuelle, autant une production pérennisée nécessitera des aménagements plus rationnels en termes de confort et de temps de travail. Des publications décrivant des bâtiments innovants sont disponibles.



Tétée en libre service

Pour plus de renseignements, consulter votre technicien et les publications disponibles sur les sites Internet du CIVO, de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'Agriculture.

Ce document a été réalisé par
le Comité Interprofessionnel « Veau Sous La Mère » (F. Rousseau)
et

l'équipe Réseaux d'Élevage Bovin Limousin

Animée par S. Brouard, Institut de l'Élevage, et composée de L. Aymard (CA 24) ; G. Boutinet (CA 16) ; C. Delmas (CA 19) ; J.M. Peignier (CA 87) ; S. Prades (CA 86) ; D. Verger (CA 23).

Il a bénéficié du concours financier de :

